

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
COMMUNE DE SAINT-DENIS-EN-VAL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en **séance ordinaire** le :

Mardi 19 mars 2024 à 19h30 en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2024
Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations

POLICE :

- 1- Approbation du règlement intérieur et création de la réserve communale de sécurité civile de la ville de Saint-Denis-en-Val

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 2- Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatifs à la gestion et des comptes d'Orléans Métropole et de la commune d'Orléans concernant l'adaptation des villes au changement climatique

FINANCES :

- 3- Approbation du compte de gestion – Exercice 2023
- 4- Adoption du compte administratif – Exercice 2023
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- 6- Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2023
- 7- Fixation des taux de fiscalité directe pour 2024
- 8- Adoption du budget primitif – Exercice 2024
- 9- Création d'une autorisation de programme pour la réhabilitation du Groupe Scolaire Champdoux
- 10- Attribution des subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2024

CULTURE :

- 11- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'objectifs entre la commune de Saint-Denis-en-Val et l'Harmonie

RESSOURCES HUMAINES :

- 12- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer la convention passée entre la commune de Saint-Denis-en-Val et le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

SCOLAIRE :

- 13- Subvention versée à l'école Sainte-Thérèse pour le fonctionnement du restaurant scolaire – Année 2024
- 14- Participation versée à l'école Sainte-Thérèse dans le cadre du contrat d'association – Année 2024
- 15- Participation communale aux classes de découverte
- 16- Achat mutualisé du matériel d'évaluation BASC-3 – Proposition de convention de partenariat avec les communes de Saint-Jean-le-Blanc et Sandillon

VIE ASSOCIATIVE :

- 17- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer des conventions de mise à disposition de locaux municipaux avec les Présidents d'associations de Saint-Denis-en-Val - Modification

SPORT / VIE ASSOCIATIVE :

18- Autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'objectifs entre la commune de Saint-Denis-en-Val et le Football Club

Saint-Denis-en-Val, le 12 mars 2024

Le Maire,

Marie-Philippe LUBET